

Rénovation du Brevet de technicien supérieur Électrotechnique

Première session 2021

Présentation générale de la rénovation du diplôme

En 2018, les branches professionnelles des métiers du génie électrotechnique et les ministères de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur conviennent de rénover le BTS électrotechnique, dont la dernière évolution date de 2006, afin de maintenir une bonne adéquation entre la formation et les emplois dans le secteur du génie électrique.

Cette rénovation a un fort défi à relever pour prendre en compte les évolutions des métiers, pour intégrer les évolutions technologiques et les nouveaux contenus associés à l'efficacité énergétique, les réseaux de communication informatique et l'usage des technologies numériques. La formation doit également maintenir les fondamentaux techniques et scientifiques dont chaque titulaire du BTS a besoin pour s'insérer durablement dans l'emploi et conserver de bonnes capacités d'adaptation tout au long de la vie professionnelle

Le nouveau BTS est construit à partir de l'identification des besoins de la profession. Les principales activités menées par un technicien, une technicienne supérieure en électrotechnique, sont décrites dans le Référentiel des Activités Professionnelles (RAP). **Le RAP décrit huit activités principales qui s'appliquent à six secteurs d'activités qui sont : Transport-distribution et communication, Industrie, Équipement électrique des véhicules, Bâtiments, Infrastructures, Production.**

Les cinq blocs de compétences professionnelles sont associés à cinq pôles d'activités :

Pôle conception-
étude
préliminaire

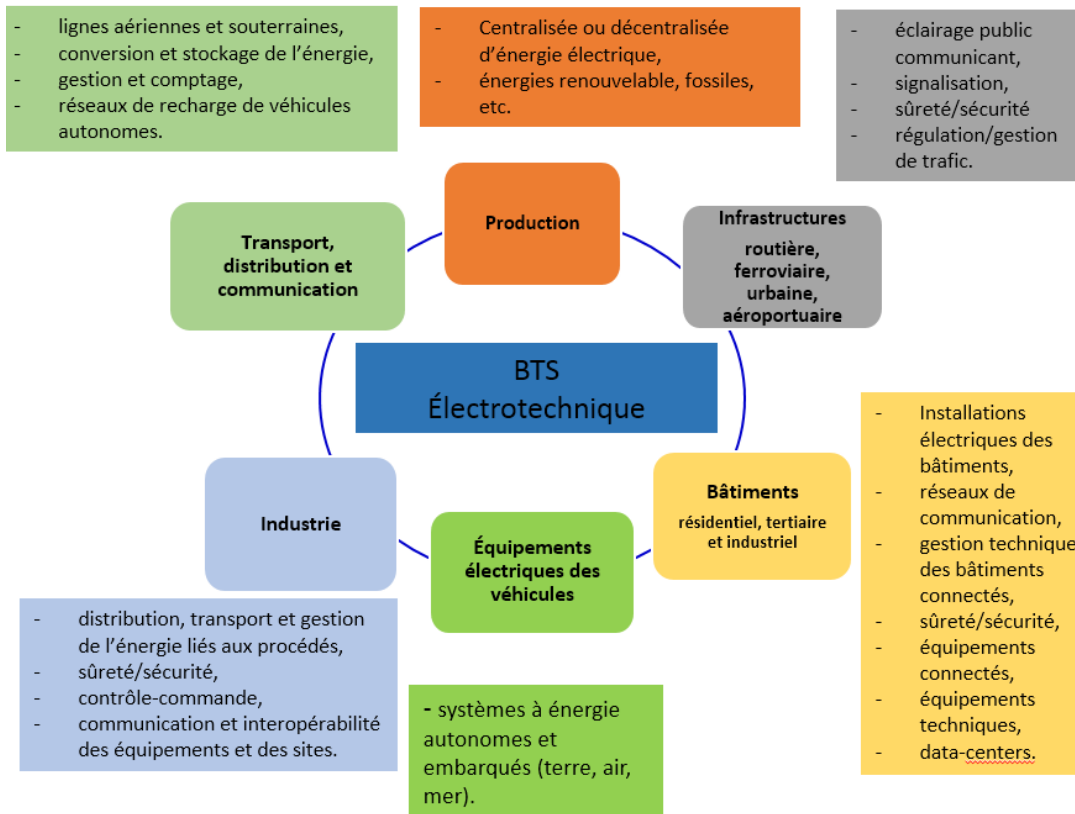
Pôle conception
détaillée du
projet

Pôle analyse,
diagnostic,
maintenance

Pôle conduite de
projet et de
chantier

Pôle réalisation,
mise en service
d'un projet

La personne titulaire du BTS Électrotechnique pourra œuvrer dans six secteurs professionnels.

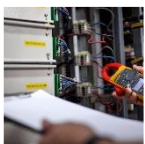


Le lycée Alain a choisi de s'appuyer matériellement sur les secteurs des bâtiments, de l'industrie et des équipements électriques des véhicules. Les autres secteurs seront bien sûr abordés mais les supports seront moins présents dans les laboratoires.

Les environnements d'accueil des titulaires du BTS

Les entreprises artisanales et très petites entreprises, petites et moyennes entreprises, grandes entreprises

Les domaines d'invention : production, distribution et transport de l'énergie électrique, bâtiment, industries, agriculture, transports, services, fonctions publiques d'état, territoriale et hospitalière, infrastructures.



Le cadre d'intervention

- travaux neufs ;
- travaux de rénovation ;
- travaux d'adaptation ;
- travaux de maintenance



Des enjeux forts

- d'efficacité et de performance énergétique ;
- de développement des énergies renouvelables ;
- de transition numérique, de cyber-sécurité et d'interopérabilité ;
- sociétaux (évolution démographique, maintien à domicile, etc.).



Les évolutions du contexte

- les lois et la réglementation ;
- prédominance des data ;
- l'acceptation sociétale (étude d'impact) ;
- l'économie circulaire.